# Information générale

### Cours

Titre

Atelier de design urbain 2 (6 crédits)

Sigle

AME6415

Site StudiUM

https://studium.umontreal.ca/

Faculté

Aménagement

Trimestre

Automne

Année

2021

#### Mode d'enseignement

Lors de son lancement, le 2 septembre 2021, l'Université prévoit un enseignement en atelier pour toutes les séances du semestre. Advenant que la modalité d'enseignement change pour devenir hybride ou multimodale, vous trouverez dans le calendrier plus bas les séances de l'atelier qui auront lieu en à distance (marquées d'un asterisk). Pour plus d'information concernant les modes d'enseignement en cours vous pouvez consulter le site de l'Université : https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/modes-denseignement/

### Déroulement du cours

- Atelier : Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 29, local 3059 (Aménagement)
- Cycle de conférences complémentaire : jeudi midi

#### Charge de travail hebdomadaire

- Présence à l'atelier obligatoire : neuf heures par semaine (sauf congés)
- Travail en dehors des heures d'atelier : neuf heures par semaine

# Équipe d'encadrement

### Personnel enseignant

### Responsable

Shin Koseki, Dr Sc, Dipl Arch EPF, professeur adjoint à l'École d'urbanisme et d'architecture du paysage et directeur titulaire de la Chaire UNESCO en paysage urbain. (Il/Lui/Le).

Courriel: shin.koseki@umontreal.ca

Disponibilités : Merci le contacter sur Teams. Il répond généralement au cours de la journée de travail. Des rencontres individuelles peuvent être agendées durant les heures d'atelier. Vous pouvez le contacter par courriel si la situation le requiert, mais veuillez mettre Myriam Guillemette en copie conforme (c. c.).

#### Enseignant associé

Émile Forest, chargé de formation pratique à l'École d'urbanisme et d'architecture du paysage. (Il/Lui/Le).

Courriel: emile.maheu.forest@umontreal.ca

Disponibilités : Merci le contacter sur Teams. Il répond généralement au cours de la journée de travail. Des rencontres individuelles peuvent être agendées durant les heures d'atelier. Vous pouvez le contacter par courriel si la situation le requiert.

#### Personne-ressource

### Auxiliaire d'enseignement

Louis Caudron, auxiliaire d'enseignement à la Chaire UNESCO en paysage urbain. (Il/Lui/Le).

Courriel: louis.caudron@umontreal.ca

Disponibilités : Merci le contacter sur Teams.

#### Chercheure associée

Myriam Guillemette, PhD, agente de recherche à la Chaire UNESCO en paysage urbain. (Elle/Elle/La).

Courriel: myriam.guillemette@umontreal.ca

Disponibilités : Merci la contacter sur Teams. Elle répond généralement au cours de la journée de travail. Des rencontres individuelles peuvent être agendées durant les heures d'atelier. Vous pouvez la contacter par courriel si la situation le requiert.

# EcoMétropole Laurentienne

### Description du cours

### Description simple

Intégration de connaissances, d'habiletés et de compétences autour de l'élaboration, la mise en forme et la mise en œuvre d'un projet détaillé de design urbain.

#### Place du cours dans le programme

Ce cours, obligatoire pour les personnes inscrites au programme de maîtrise en aménagement avec l'option design urbain, constitue normalement le second atelier de design du cursus et prépare ainsi à l'atelier de projet final. Ce cours peut aussi être pris par d'autres personnes étudiant à la Faculté de l'aménagement dans le cadre de leur formation à la maîtrise. Il n'y a aucun préalable formel à la participation à l'atelier. Toutefois, une forte habilité au design, et une compréhension des enjeux d'aménagement urbain et territorial sont mobilisées tout au long du cours. Offert à la deuxième année de la maîtrise, l'atelier de design urbain 2 se focalise sur le développement de compétences de design complexe, notamment par un processus de recherche et d'élaboration de politiques publiques par le design.

#### Description détaillée

La Chaire UNESCO en paysage urbain à l'Université de Montréal organise à l'automne 2021 un atelier de design urbain sur la Métropole Laurentienne. L'atelier est dirigé par Shin Koseki (Professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture du paysage, et directeur de la Chaire UNESCO en paysage urbain), avec la collaboration de Myriam Guillemette (Chargée de formation pratique et Agente de recherche à la Chaire UNESCO en paysage urbain). L'atelier s'inscrit dans un cycle de recherche et d'enseignement sur l'urbanisation des fleuves, porté par la Chaire UNESCO en collaboration avec l'Organisation et plusieurs partenaires nationaux et internationaux.

Sans vision, le développement urbain aux abords du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents précipite cette région du monde droit vers une catastrophe écologique, économique, sociale et politique. Treizième plus grand fleuve au monde en termes de débit d'eau, le Saint-Laurent joue un rôle clé dans la régulation du climat à l'échelle mondiale. Son bassin hydrographique draine à lui seul plus d'un quart des réserves d'eau potable au monde, et plus de la moitié de la population du Canada et un tiers de la population des États-Unis s'y abreuvent et s'en nourrissent. Habité depuis plusieurs millénaires par différents peuples autochtones d'Amérique du Nord, le fleuve Saint-Laurent agit, depuis la colonisation, comme le principal vecteur économique des deux pays qui l'englobe aujourd'hui. La présence humaine croissante, l'industrialisation et sa périurbanisation ont largement perturbé son fonctionnement écologique, y réduisant l'empreinte de la faune et de la flore.

L'atelier EcoMetropole Laurentienne mené dans le cadre de l'option en design urbain de la maîtrise en aménagement vise à apporter des solutions durables aux enjeux écologiques, économiques et sociaux de la région du fleuve Saint-Laurent. À cette fin, l'atelier développe une série de stratégies d'aménagement et de design à plusieurs échelles : le territoire fluvial, l'ensemble urbain, le quartier et l'espace public. Ensemble, ces stratégies forment les réponses pratiques à une vision pour le futur du fleuve Saint-Laurent, de sa faune, de sa flore et des communautés qui y habitent. L'atelier, qui se déroule sur dix-sept semaines entre le 2 septembre et le 20 décembre 2021, comprend un groupe de membres composé d'une dizaine de personnes étudiantes, et une équipe d'encadrement composée du professeur responsable, une personne chargée de formation pratique et une personne auxiliaire d'enseignement. De plus, les membres de l'atelier sont appuyés par plusieurs spécialistes externes auxquels ils peuvent recourir.

# Apprentissage visé

### Intentions pédagogiques

L'atelier de design urbain 2 vise à affiner les compétences des personnes étudiantes dans le domaine du design urbain et à les initier aux pratiques de recherche et de gouvernance par le design. Il entend ainsi développer leur maîtrise des outils de conception et de représentation du projet à plusieurs échelles, en y intégrant une lecture critique du contexte écologique, économique, social et politique. Enfin, il tient ainsi à faire d'elles des acteurs aux échelles locales, régionales, nationales et internationales.

### Objectifs d'apprentissage

À la fin de cet atelier, la personne étudiante pourra :

- Évaluer ses forces et ses faiblesses dans l'acquisition des objectifs d'apprentissage qui suivent.
- Écouter les commentaires de pairs et d'enseignants afin d'améliorer son travail.
- Créer des conditions propices :
  - à l'apprentissage
  - au travail individuel
  - au travail d'équipe
  - au travail de groupe
- Gérer un projet en :
  - identifiant les tâches à effectuer
  - planifiant son travail de manière réaliste
  - utilisant les outils adaptés de manière efficace
  - partageant de manière efficiente la charge de travail
  - exécutant ses tâches dans les délais définis
- Gérer les documents relatifs à un projet en :
  - créant une arborescence de documents numériques partagés
  - créant une nomenclature de fichiers et de dossier cohérente et universelle
  - documentant et archivant ceux-ci
- Manipuler dans un logiciel spécialisé des fichiers :
  - texte (p. ex. .docx dans Word)
  - tableaux (p. ex. .xlsx dans Excel)
  - présentation (p. ex. .pptx dans PowerPoint)
  - images (p. ex. .psd dans Photoshop)
  - dessin vectoriel (p. ex. .ai dans Illustrator)
  - mise en page (p. ex. .indd dans InDesign)
  - cartographiques (p. ex. .shp dans QGis)
  - dessin CAD (p. ex. .dwg dans Archicad)
  - tridimensionnels (p. ex. 3dm dans Rhino)
- Effectuer de la recherche d'information à partir de :
  - documents
  - archives
  - renseignements
  - entretiens
- Identifier à partir de recherche d'information des enjeux urbains et territoriaux :
  - écologiques
  - économiques
  - politiques
  - sociaux
- Construire à partir d'enjeux urbains et territoriaux une problématique complexe
- Produire des schémas et des graphes simples et efficaces à partir de :
  - données tangibles (qualitatives ou quantitatives)
  - modèles approximatifs
  - objectifs approximatifs
- Représenter un contexte ou un projet à l'aide de techniques spécifiques aux domaines de l'aménagement et du design :

- plans, coupes, élévations
- axonométries
- perspectives
- dessins techniques
- maquette analogue
- maquette tridimensionnelle
- Présenter oralement de manière simple et concise :
  - des intentions d'analyses territoriales et urbaines
  - des données et des informations pertinentes aux analyses territoriales et urbaines
  - une série d'analyses territoriales et urbaines
  - des intentions de projet de design complexe
  - projet de design complexe
- Concevoir et documenter des aspects du projet de design à l'aide de maquettes analogues
- Créer et organiser des modélisations tridimensionnelles dans un logiciel spécialisé
- Produire un ensemble de documents graphiques et textuels présentant :
  - projet de design complexe
  - une série d'analyses territoriales et urbaines
- Valoriser son projet :
  - lors de discussion informelle
  - lors de présentations formelles
  - sur les réseaux sociaux

### Organisation et calendrier

Afin de faire du fleuve Saint-Laurent un vecteur de développement durable, l'atelier se divise en cinq phases qui résulteront dans la présentation d'un projet d'aménagement d'espaces publics à ses abords. Les cinq phases de l'atelier sont : la vision allégorique, l'analyse des enjeux territoriaux, les stratégies spatiales, le projet d'espace public, et la valorisation du projet. À chaque phase correspond différentes modalités de travail : individuel, par équipe et par groupe.

#### Phase 1: Visions allégoriques

Afin de définir les objectifs de leur projet d'aménagement d'espace public, chaque membre de l'atelier produit individuellement deux visions allégoriques illustrant les conséquences d'une bonne et d'une mauvaise gouvernance et utilisation du Fleuve à l'horizon 2100. Les membres réalisent ces deux visions sous la forme de représentations paysagères avec le médium de leur choix. Chacune des deux représentations doit pouvoir être présentée en format tabloïd horizontal. Lors de la séance du 2 septembre, l'équipe d'encadrement introduira l'exercice aux membres de l'atelier qui auront jusqu'au 9 septembre à 13 h pour compléter leurs visions allégoriques. Ceux-ci la présenteront alors tour à tour les deux visions en prenant le soin d'expliquer le choix des éléments représentés et du médium utilisé. Ensemble, l'équipe d'encadrement et tous les membres du groupe pourront donner un retour critique sur les deux visions proposées et tenter d'expliciter les aspirations qui y sont véhiculées.

#### Phase 2: Analyse graphique des enjeux territoriaux

Afin de convertir leurs préoccupations en connaissances pouvant être mobilisées dans le processus de design, les membres, réunis en équipes de deux, réalisent une analyse graphique des enjeux territoriaux par équipe de deux. Chaque équipe s'appuie sur les visions allégoriques qu'elle a réalisées pour identifier trois à cinq thèmes qu'elle désire explorer. L'équipe d'encadrement présente l'exercice au groupe lors de la séance du 9 septembre qui aura jusqu'au 4 octobre pour réaliser celui-ci. Pour chaque thème, chaque équipe mène une recherche documentaire, archivistique et se renseigne auprès de sources probantes qu'elle aura identifiées. À partir des informations collectées, les équipes construisent une problématique à laquelle ils désirent répondre par le projet. Pour cela, elles produisent des documents cartographiques, graphiques et iconographiques et en constituent un rapport visuel de recherche qu'elles présentent sous la forme d'un exposé. Ensemble, l'équipe d'encadrement et tous les membres du groupe pourront donner un retour critique sur ces analyses et les problématiques qu'elles illustrent afin d'identifier des pistes de stratégies pouvant y répondre.

#### Phase 3: Stratégies spatiales

Afin de répondre aux problématiques résultant des analyses, l'ensemble du groupe définit une série de stratégies spatiales aux échelles du Fleuve et des principales régions concernées par les problématiques soulevées. L'équipe d'encadrement présente l'exercice au groupe lors de la séance du 4 octobre qui aura jusqu'au 25 octobre pour réaliser celui-ci. En s'appuyant sur les analyses réalisées précédemment par l'ensemble des équipes, le groupe identifie les objectifs à atteindre et les différents horizons temporels associés. Puis, en se répartissant les tâches, le groupe élaborera à chaque échelle concernée, les stratégies qui permet d'atteindre ces objectifs. Pour cela, il prend soin de produire des documents graphiques innovants et adaptés aux besoins du projet. Afin de consolider son argumentaire, le groupe fait valider ses stratégies par des spécialistes de différents domaines. Pour la plus petite échelle, l'équipe définit une stratégie d'aménagement des espaces publics qui permet au mieux de répondre à ses objectifs. Finalement, le groupe élabore de manière coordonnée une présentation qui décrit l'ensemble des stratégies et adapté aux besoins d'un public à la fois interdisciplinaire et citoyen.

#### Phase 4: Conception du projet d'espace public

De retour en équipe de deux, les membres du groupe disposent de cinq semaines du 28 octobre au 29 novembre afin de concevoir un projet d'aménagement d'espace public qui concrétise les stratégies établies dans la phase précédente. Sans devoir répondre à l'ensemble des objectifs fixés par le groupe, chaque projet vise à maximiser sa contribution à la résolution des enjeux pour les horizons temporels définis. Suivant un principe de durabilité, il doit accomplir ceci en réduisant au maximum son empreinte écologique, sociale et économique. Il doit ainsi répondre aux préoccupations et besoins des habitants des espaces géographiques dans lequel il s'inscrit. Durant cette phase, les équipes définissent, à partir des visions allégoriques produites à la phase 1, des analyses menées à la phase 2 et des stratégies spatiales développées à la phase 3, un langage paysager en harmonie avec le site choisi. Ce langage paysager s'appuie sur une

lecture morphologique, végétale, sociale et construite des échelles de référence concernées (le lieu, le quartier, la ville, la région, etc.) et donc indépendante des éléments de styles en vogue dans la profession. Pour ce faire, les équipes explorent les spatialités, les matérialités et les expressions possibles du langage paysager à l'aide des différents outils graphiques, plastiques et numériques.

#### Phase 5: Valorisation du projet d'espace public

Lors de la dernière phase de l'atelier, qui se déroule du 29 novembre au 20 décembre, les équipes produisent les documents graphiques et les textes nécessaires pour valoriser leur projet auprès d'un jury externe composé de professionnels de l'aménagement. Les équipes s'appuient alors sur des systèmes de représentation récents ou novateurs de manière à produire un langage visuel en accord avec les intentions du projet et les standards d'excellence dans les disciplines du design.

| Semaine | Date                   | Jour   | Phase        | Activités   |  |
|---------|------------------------|--------|--------------|---|--|
| 1       | 2 sept.                | jeudi  | Visions      | Introduction de l'atelier, introduction de la phase 1 |  |
| 2       | 6 sept.                | lundi  | Visions      | Congé de la fête du travail                           |  |
| 2       | 9 sept.                | jeudi* | Visions      | Présentation des visions, lancement phase 2           |  |
| 3       | 13 sept.               | lundi  | Analyses     | Recherche documentaire                                |  |
| 3       | 16 sept.               | jeudi* | Analyses     | Étude cartographique                                  |  |
| 4       | 20 sept.               | lundi  | Analyses     | Cartographie des controverses                         |  |
| 4       | 23 sept.               | jeudi* | Analyses     | Diagrammes  |  |
| 5       | 27 sept.               | lundi  | Analyses     | Schémas d'analyse                                     |  |
| 5       | 30  sept.              | jeudi* | Analyses     | Préparation du pitch de présentation                  |  |
| 6       | 4 oct.                 | lundi  | Analyses     | Présentation des analyses, lancement phase 3          |  |
| 6       | 7 oct.                 | jeudi* | Strategies   | Schématisation des objectifs                          |  |
| 7       | 11 oct.                | lundi  | Strategies   | Congé de l'action de grâce                            |  |
| 7       | 14 oct.                | jeudi* | Strategies   | Schématisation des stratégies                         |  |
| 8       | 18–22 oct. — Strategie |        | Strategies   | Étude des aspirations citoyennes                      |  |
| 9       | 25 oct.                | lundi  | Strategies   | Présentation des stratégies, lancement phase 4        |  |
| 9       | 28 oct.                | jeudi* | Conception   | Identification du langage paysager                    |  |
| 10      | 1 nov.                 | lundi  | Conception   | Visions allégoriques                                  |  |
| 10      | 4 nov.                 | jeudi* | Conception   | Maquettes exploratoires                               |  |
| 11      | 8 nov.                 | lundi  | Conception   | Perspectives schématiques                             |  |
| 11      | 10 nov.                | jeudi* | Conception   | Perspectives  |  |
| 12      | 15 nov                 | lundi  | Conception   | Coupes (+ appréciation de la prestation à 13h)        |  |
| 12      | 18 nov.                | jeudi* | Conception   | Coupes  |  |
| 13      | 22 nov.                | lundi  | Conception   | Plans   |  |
| 13      | 25  nov.               | jeudi* | Conception   | Plans   |  |
| 14      | 29 nov.                | lundi  | Conception   | Présentation du projet, lancement phase 5             |  |
| 14      | $2  \mathrm{dec.}$     | jeudi* | Valorisation | Narratifs   |  |
| 15      | $6  \mathrm{dec}$ .    | lundi  | Valorisation | Planches  |  |
| 15      | 9 dec.                 | jeudi* | Valorisation | Planches  |  |
| 16      | $13  \mathrm{dec.}$    | lundi  | Valorisation | Presentations   |  |
| 16      | 16 dec.                | jeudi* | Valorisation | Presentations   |  |
| 17      | $20  \mathrm{dec}$ .   | lundi  | Valorisation | Jury  |  |

### Cycle de conférences

Afin d'aider les membres du groupe à élargir leurs compréhension des enjeux du design urbain en lien avec les grands fleuves, la Chaire UNESCO en paysage urbain, en collaboration avec le Département d'urbanisme et d'architecture du paysage, organise un cycle de conférences sur le sujet. Les présentations d'invités canadiens et internationaux auront lieu en ligne, sur Zoom, les jeudi midi. La participation de tous les membres du groupes est très fortement encouragée.

### Grille de correction des travaux

L'évaluation se fait à titre individuelle sur la base des objectifs d'apprentissages définis plus haut et selon les barèmes suivants :

|           | Sans amélioration | Avec amélioration | Avec grande amélioration |
|-----------|-------------------|-------------------|--------------------------|
| Excellent | A-                | A                 | A+                       |
| Très bien | В-                | В                 | B+                       |
| Bien      | C-                | $\mathbf{C}$      | C+                       |
| Passable  | •                 | D                 | D+                       |
| Faible    | E                 |                   |                          |
| Échec     | F                 |                   |                          |

# Logiciels utilisés (ou équivalents)

- $\bullet$  Word
- Excel
- Powerpoint
- Illustrator
- Photoshop
- InDesign
- $\bullet$  ArcGIS
- Autocad/Archicad
- Rhino

### Information de l'Université de Montréal

### Exigences du cours AME 6415

Aucune exigence spécifique

### Période allouée à l'appréciation de la prestation de l'enseignement

Une période pour procéder à l'appréciation de l'atelier est prévue le 15 novembre à 13 h. Vous devriez recevoir un courriel ou un message sur StudiUm, dès le 15 novembre au matin, pour signifier l'ouverture de la prestation en ligne sur la plateforme Omnivox et vous informer de la procédure pour y accéder.

### L'intégrité, la fraude et le plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat : https://integrite.umontreal.ca/accueil/.

### Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement aux examens. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) : http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm.

### Le Carrefour Numérique

Le Carrefour numérique est un espace de ressources en ligne pour tous les étudiants des programmes professionnels de la Faculté de l'aménagement. Conçu pour soutenir l'apprentissage et l'intégration des outils et des stratégies numériques dans la création, la représentation et la communication des projets dans les ateliers, le Carrefour est composé de capsules de formation et d'un environnement favorisant le développement des compétences numériques, la participation des étudiants et le partage de connaissances.



Figure 1: Bandeau Studium

Les capsules du carrefour numérique sont organisées par logiciels ou par programmes et cours

### Consignes de sécurité liées à la pandémie de SARS-CoVID-19

Le port d'un EPI complet (masque de procédure + visière ou lunettes de protection) est obligatoire. Tout étudiant qui se présente en classe sans l'équipement requis pourrait se voir refuser l'accès à la salle de cours ou à l'espace d'atelier